



## News Release

## Communiqué

N° 198

Le 8 octobre 1992

### M. WILSON FÉLICITE UNE ENTREPRISE DE CALGARY QUI S'AGRANDIT POUR EXPORTER AU MEXIQUE

L'honorable Michael Wilson, ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, s'est réjoui aujourd'hui de l'ouverture officielle de la nouvelle installation de manutention et d'expédition du malt de la Canada Malting Co. Limited de Calgary, un investissement de 20 millions de dollars.

La nouvelle installation est le dernier ajout à l'une des malteries les plus importantes et les plus efficaces en Amérique du Nord. L'usine produit 165 000 tonnes de malt par année, dont plus de 70 % sont exportées au Japon et en Corée du Sud.

«En tant que le plus gros producteur canadien d'orge de malterie pour les brasseurs et que l'un des plus importants producteurs du genre au monde, la Canada Malting est un bon exemple de l'esprit d'entreprise canadien à son meilleur», a déclaré M. Wilson.

Le Ministre a mentionné que des représentants de la société lui avaient fait savoir que la nouvelle installation est idéalement située pour desservir un dynamique marché mexicain d'environ 100 millions de dollars.

«Comme je reviens tout juste de la cérémonie officielle de signature de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) tenue hier à San Antonio, au Texas, je suis tout particulièrement heureux de visiter une société canadienne qui peut s'attendre à profiter de l'ALENA», a ajouté le Ministre.

M. Wilson a souligné que le Mexique éliminera, dès la ratification de l'ALENA, les licences discrétionnaires qu'il exige pour les importations de céréales et de malt, ce qui ouvrira le marché aux produits canadiens. Il a mentionné que les

droits de douane appliqués à ces produits seront aussi graduellement éliminés sur 10 ans. Entre temps, les exportateurs canadiens d'orge et de malt auront accès au marché mexicain en vertu de contingents tarifaires spéciaux.

«L'ALENA contribue grandement à ouvrir de nouveaux marchés et à offrir de nouveaux débouchés à nos exportateurs, et donc à renforcer nos résultats commerciaux et à assainir notre économie», a ajouté le Ministre.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada  
(613) 995-1874